

**CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO
(ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)**

31 DÉCEMBRE 2023

**CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO
(ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Information financière supplémentaire (non auditée)	
Produits et charges par projet	13

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Centre d'éducation financière EBO (Entraide budgétaire Ottawa)

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Centre d'éducation financière EBO (Entraide budgétaire Ottawa) (le « Centre »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations financières aux pages 13 à 15, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Marcil Lavallée

OTTAWA
400-1420 place Blair Towers Place
Ottawa ON K1J 9L8
T 613 745-8387
F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca

Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants



MOORE

Un membre indépendant de
Moore North America, Inc.

An independent member
of Moore North America, Inc.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 24 avril 2024

**CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO
(ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)**

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

4

	Budget (note 3)	2023	2022
PRODUITS			
Subventions et contrats (note 4)	942 441 \$	949 054 \$	640 507 \$
Dons	-	2 902	1 935
Intérêts	-	9 724	1 763
Autres activités	90 816	7 926	25 318
	1 033 257	969 606	669 523
CHARGES			
Salaires, contractuels et avantages sociaux	895 901	838 133	589 010
Services et honoraires professionnels	43 640	51 755	32 172
Loyer et frais afférents	27 374	27 386	23 717
Fournitures et frais de bureau	14 357	14 166	11 648
Formation	26 000	13 939	4 115
Frais de déplacement	7 020	12 500	7 064
Communications	8 625	5 182	6 425
Assurances	3 100	2 964	3 435
Réunions et comités	1 100	1 864	302
Publicité et promotion	4 590	1 557	3 208
Frais d'activités communautaires	1 550	599	439
	1 033 257	970 045	681 535
INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	- \$	(439) \$	(12 012) \$

**CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO
(ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)**

**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**

5

	Non affecté	Fonds de prévoyance	Fonds d'initiatives stratégiques 2021 à 2024	2023 Total	2022 Total
SOLDE AU DÉBUT	49 230 \$	215 000 \$	115 000 \$	379 230 \$	391 242 \$
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(439)	-	-	(439)	(12 012)
SOLDE À LA FIN	48 791 \$	215 000 \$	115 000 \$	378 791 \$	379 230 \$

**CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO
(ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2023

6

	2023	2022
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	153 868 \$	291 310 \$
Placements garantis liés aux marchés, taux de rendement maximal cumulatif de 4,95 %, échéant en juin 2024	140 009	30 029
Taxe de vente harmonisée à recevoir	22 694	14 581
Subventions à recevoir	79 455	44 478
Recevable Micro-Crédit	2 550	2 742
Frais payés d'avance	111	111
	398 687	383 251
PLACEMENTS GARANTIS LIÉS AUX MARCHÉS , taux de rendement maximal cumulatif entre 9,25 % et 45 %, échéant entre avril 2025 et juin 2026	176 382	279 736
	575 069 \$	662 987 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 5)	65 429 \$	51 330 \$
Subventions reportées (note 6)	90 328	191 906
Prêt Micro-Crédit (note 7)	40 521	40 521
	196 278	283 757
ACTIF NET		
Non affecté	48 791	49 230
Affectations internes (note 8)		
Fonds de prévoyance	215 000	215 000
Fonds d'initiatives stratégiques 2021 à 2024	115 000	115 000
	378 791	379 230
	575 069 \$	662 987 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Original signé par :

Nicolas Raymond, administrateur

Gérald Cossette, administrateur

**CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO
(ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)**

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

7

	2023	2022
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(439) \$	(12 012) \$
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Taxe de vente harmonisée à recevoir	(8 113)	(6 343)
Subventions à recevoir	(34 977)	21 537
Recevable Micro-Crédit	192	4 038
Frais payés d'avance	-	475
Créditeurs et frais courus	14 099	5 253
Subventions reportées	(101 578)	114 007
	(130 377)	138 967
	(130 816)	126 955
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements garantis liés aux marchés	(6 626)	-
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(137 442)	126 955
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	291 310	164 355
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	153 868 \$	291 310 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO (ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2023

8

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Centre d'éducation financière EBO (Entraide budgétaire Ottawa) a été créé dans le but de défendre les intérêts des personnes à faible revenu et de répondre aux besoins individuels en matière d'information, de prévention, d'éducation, de formation et de consultation dans toute affaire de nature financière.

Le Centre est constitué sans capital-actions en vertu de la Loi de 2010 sur les organismes sans but lucratif de l'Ontario. Ce dernier est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonéré d'impôt.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Le Centre applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Constatation des produits

Le Centre comptabilise les subventions et les contrats selon la méthode du report. Les subventions et les contrats affectés à des charges de périodes futures sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits provenant de dons et des autres activités sont reconnus au moment de la réception des fonds.

Les dons en nature, qui auraient autrement été achetés, sont comptabilisés à titre de produits et de charges à leur juste valeur.

Les produits d'intérêts sont constatés lorsque les paiements sont exigibles.

CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO (ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2023

9

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Services reçus à titre bénévole

Le Centre ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Le Centre évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec le Centre qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

Le Centre évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements garantis liés aux marchés, des subventions à recevoir et du recevable Micro-Crédit.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, le Centre détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si le Centre détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Centre consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO (ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2023

10

3. BUDGET

Le budget présenté aux fins de comparaison est approuvé par le conseil d'administration, mais non audité.

4. SUBVENTIONS ET CONTRATS

	2023	2022
Prospérité Canada		
Coaching - Prosper	203 815 \$	31 599 \$
Champion de l'autonomie financière	175 850	150 613
Manuvie - Cy-Prêts	30 000	-
Autres	5 167	-
Desjardins		
Desjardins Micro-Crédit Est	181 993	65 260
Mes finances, mes choix	115 486	102 456
Ville d'Ottawa - Financement de soutien	115 488	113 224
Centraide Est de l'Ontario	60 730	54 698
Fondation communautaire d'Ottawa	25 000	4 167
Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt	11 110	4 000
Fondation Trillium	10 169	100 828
Croix-Rouge canadienne	10 814	-
Autres subventions salariales d'embauche	3 432	8 814
Subvention salariale d'urgence du Canada	-	3 623
Subvention d'urgence du Canada pour le loyer	-	1 225
	949 054 \$	640 507 \$

5. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2023	2022
Comptes à payer et frais courus	50 161 \$	37 834 \$
Sommes à remettre à l'État	15 268	13 496
	65 429 \$	51 330 \$

CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO (ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2023

11

6. SUBVENTIONS ET CONTRATS REPORTÉS

Les variations survenues dans le solde des subventions et contrats reportés sont les suivantes :

	2023	2022
Solde au début	191 906 \$	77 899 \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	847 476	754 514
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(949 054)	(640 507)
Solde de fin	90 328 \$	191 906 \$

Les subventions et contrats reportés se détaillent comme suit :

	2023	2022
Desjardins - Mes finances, mes choix	56 758 \$	60 043 \$
Croix-Rouge canadienne	16 987	-
Prospérité Canada - Coaching Prosper	15 164	34 979
Micro-Crédit Est	1 419	66 344
Fondation communautaire d'Ottawa	-	20 833
Fondation Trillium	-	6 869
Centraide Est de l'Ontario	-	2 838
	90 328 \$	191 906 \$

7. PRÊT MICRO-CRÉDIT

Le Centre participe au programme Micro-Crédit qui octroie des prêts de dépannage sans intérêt auprès de sa clientèle. Ce service est offert en collaboration avec Desjardins et des donateurs.

	2023	2022
Fonds de Desjardins	33 772 \$	33 772 \$
Donateurs	6 749	6 749
	40 521 \$	40 521 \$

CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO (ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2023

12

8. AFFECTATIONS INTERNES

En plus du Fonds non affecté, le Centre a créé deux fonds d'affectation interne.

Fonds de prévoyance

Le Fonds de prévoyance a été créé afin de permettre au Centre de faire face à toute éventualité financière future. Les objectifs de ce fonds sont de maintenir une réserve suffisante pour couvrir les charges de fonctionnement du Centre pour une période de six mois advenant une diminution importante des produits et/ou de pallier une fermeture du Centre (en compensant les employés avec une semaine de salaire par année de services, anciennement le Fonds d'indemnisation).

Fonds de réserve d'initiatives stratégiques 2021 à 2024

Le Fonds de réserve d'initiatives stratégiques 2021 à 2024 a été créé afin de permettre au Centre de tester des initiatives d'intervention ou de projet-pilote auprès de la population à faible revenu d'Ottawa tel qu'identifié dans la planification stratégique 2021 à 2024.

9. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, le Centre signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables du Centre pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursements aux bailleurs de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

[illegible]

CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO (ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE – PRODUITS ET CHARGES PAR PROJET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

(non audité)

14

Bailleurs de fonds

	Sous-total reporté		Prospérité Canada Champion de l'autonomie financière		Prospérité Canada Coaching – Prosper		Sous-total à reporter	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
PRODUITS								
Subventions et contrats	534 220	\$ 353 300	\$ 175 850	\$ 150 613	\$ 203 815	\$ 31 599	\$ 913 885	\$ 535 512
Dons	2 902	1 935	-	-	-	-	2 902	1 935
Intérêts	9 724	1 763	-	-	-	-	9 724	1 763
Autres activités	7 926	25 318	-	-	-	-	7 926	25 318
	554 772	382 316	175 850	150 613	203 815	31 599	934 437	564 528
CHARGES								
Salaires, contractuels et avantages sociaux	439 308	330 605	166 143	142 233	198 553	23 820	804 004	496 658
Loyer et frais afférents	21 018	18 245	3 368	2 922	3 000	-	27 386	21 167
Communications	3 182	4 620	1 000	78	1 000	-	5 182	4 698
Fournitures et frais de bureau	12 126	5 139	500	807	500	4 381	13 126	10 327
Assurances	1 964	2 835	500	-	500	-	2 964	2 835
Frais de déplacement	12 382	7 064	-	-	118	-	12 500	7 064
Frais d'activités communautaires	599	439	-	-	-	-	599	439
Publicité et promotion	1 557	2 898	-	310	-	-	1 557	3 208
Formation	13 939	29	-	473	-	3 398	13 939	3 900
Réunions et comités	1 864	302	-	-	-	-	1 864	302
Services et honoraires professionnels	47 272	21 708	4 339	4 234	144	-	51 755	25 942
	555 211	393 884	175 850	151 057	203 815	31 599	934 876	576 540
INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES								
	(439)	\$ (11 568)	\$ -	\$ (444)	\$ -	\$ -	(439)	\$ (12 012)

CENTRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE EBO (ENTRAIDE BUDGÉTAIRE OTTAWA)

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE – PRODUITS ET CHARGES PAR PROJET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

(non audité)

15

Bailleurs de fonds

	Fondation Communautaire d'Ottawa							
	Sous-total reporté		FCO - OAT		Fondation Trillium		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
PRODUITS								
Subventions et contrats	913 885 \$	535 512 \$	25 000 \$	4 167 \$	10 169 \$	100 828 \$	949 054 \$	640 507 \$
Dons	2 902	1 935	-	-	-	-	2 902	1 935
Intérêts	9 724	1 763	-	-	-	-	9 724	1 763
Autres activités	7 926	25 318	-	-	-	-	7 926	25 318
	934 437	564 528	25 000	4 167	10 169	100 828	969 606	669 523
CHARGES								
Salaires, contractuels et avantages sociaux	804 004	496 658	25 000	4 167	9 129	88 185	838 133	589 010
Loyer et frais afférents	27 386	21 167	-	-	-	2 550	27 386	23 717
Communications	5 182	4 698	-	-	-	1 727	5 182	6 425
Fournitures et frais de bureau	13 126	10 327	-	-	1 040	1 321	14 166	11 648
Assurances	2 964	2 835	-	-	-	600	2 964	3 435
Frais de déplacement	12 500	7 064	-	-	-	-	12 500	7 064
Frais d'activités communautaires	599	439	-	-	-	-	599	439
Publicité et promotion	1 557	3 208	-	-	-	-	1 557	3 208
Formation	13 939	3 900	-	-	-	215	13 939	4 115
Réunions et comités	1 864	302	-	-	-	-	1 864	302
Services et honoraires professionnels	51 755	25 942	-	-	-	6 230	51 755	32 172
	934 876	576 540	25 000	4 167	10 169	100 828	970 045	681 535
INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES								
	(439) \$	(12 012) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(439) \$	(12 012) \$